

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3278/Fin.

OBJET:

Licence mod.G.n°127.

Astrida, le 24 novembre 1950.

19
ASTRIDA



Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous pouvez venir retirer au Bureau de la Comptabilité, la Licence Mod. G. n° 127, contre paiement de la somme de 125,- francs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Comptable Territorial, J-M.de SPIRLET,

A Monsieur KONDYLIS P.

à

A S T R I D A .
